

DÉFINIR ET PILOTER UNE PRESTATION DE PROGRAMMATION

Réussir sa programmation architecturale et technique

2 JOURS, 14 HEURES

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

CODE : MUA67

Objectifs de la formation

appréhender les méthodes et les outils nécessaires pour réaliser une étude de programmation

Distinguer les différentes étapes de la programmation générale et détaillée pour mieux la piloter

Assister le décideur pour le choix de sa maîtrise d'œuvre à partir de critères et indicateurs fiables

Parmi nos formateurs

- **BAJBUTOVIC Asja**
Architecte programmiste,
AB PROGRAMMATION
- **LETIERCE Lucie**
Juriste,

Public concernés

- AMO ; Aménageur ; Constructeur ; Ingénieur BET ; Responsable des services techniques ; Chef de projets ; Chargé d'opérations ; Rédacteur des marchés

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

La Programmation est un pilier incontournable du succès d'un projet de construction. Réaliser un projet de construction est une entreprise complexe qui exige une réflexion approfondie sur les usages du bâtiment, la mobilisation des ressources nécessaires et la gestion des multiples contraintes. Ce processus est marqué par plusieurs étapes clés, notamment la définition des besoins, les études de site et de pré-programme, l'évaluation de la faisabilité, l'élaboration du programme général et l'analyse des projets. Envisager la mise en œuvre d'une opération de construction implique une analyse minutieuse du projet, réalisée en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes. Cette démarche vise à garantir la pertinence et la faisabilité du projet, en prenant en compte les aspects fonciers, financiers et juridiques. La présente formation a été élaborée dans le but de renforcer les compétences liées à la gestion de la programmation. Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir une expertise dans la planification et le

pilotage des phases d'un projet de construction.

Assimiler les principaux textes juridiques fondamentaux relatifs à la maîtrise d'ouvrage publique

Rappel des fondamentaux de la Loi MOP

- Intégrer la loi MOP et les principes qui régissent la maîtrise d'ouvrage publique
 - Connaître le champ d'application de la loi MOP
 - Présentation des principaux acteurs de la construction
-

Identifier les principes fondamentaux du programme et les conditions de la passation d'un marché de programmiste

- Connaître les obligations du maître d'ouvrage dans une opération de construction publique et ses obligations concernant le programme
 - Déterminer les étapes de la programmation : acteurs, missions, délais et conditions d'évolution du programme
 - Comment consulter et choisir un programmiste : mise en concurrence, rédaction d'un règlement de consultation et rédaction d'un MAPA de programmation
-

Programmation générale, préprogramme

Maîtriser la méthodologie et les outils du préprogramme

- Le recueil des données
 - Réaliser l'état des lieux et les diagnostics
 - Cas pratique : présentation des exemples d'état des lieux
 - Recenser les contraintes et les exigences réglementaires
 - Définir les objectifs de l'opération
 - Analyser et définir les besoins
 - Définir les surfaces et des schémas fonctionnels
 - Réussir la rédaction du préprogramme
 - Cas pratique : présentation des préprogrammes réalisés
 - Exemples de tableaux des surfaces et de schémas fonctionnels
-

Mener une étude de faisabilité

Réaliser l'étude de faisabilité spatiale et technique

- Étude des sites
 - Réalisation des scénarios d'aménagement, l'identification des avantages et des inconvénients
 - Cas pratique : présentation des études des scénarios réalisées
-

Estimations prévisionnelles

- Connaître les principes d'estimation des coûts d'investissement et de fonctionnement (coût d'opération / coût global)
 - Définir le planning prévisionnel et le phasage de l'opération
 - Cas pratique : présentation d'une estimation des coûts et d'un planning correspondant à une étude de programmation
-

Mener une programmation détaillée

Le programme architectural et technique détaillé

- Définir les spécifications techniques
 - Rédiger un programme détaillé
 - Réaliser les fiches techniques détaillées des locaux
 - Prendre en compte l'exploitation et la maintenance
 - Illustration : présentation de programmes détaillés réalisés
-

Choisir le maître d'œuvre

Faire la sélection des candidats admis à concourir

- Connaître les éléments à définir et les précautions à prendre lors de la rédaction de l'avis et du règlement de la consultation
 - Effectuer l'analyse des candidatures
 - Présentation du rapport au jury, le déroulement de la séance du jury
 - Cas pratique : présentation d'une analyse des candidatures
-

Sélectionner le lauréat

- Visite du site, la séance questions / réponses
 - Organiser l'anonymat
 - Effectuer l'analyse des offres
 - Présentation du rapport au jury, le déroulement de la séance du jury
 - Cas pratique : présentation d'une analyse des offres réalisée
-

Dates

Paris	Classe virtuelle
04-05/06/2026	21-22/09/2026
21-22/09/2026	05-06/10/2026
05-06/10/2026	07-08/12/2026
07-08/12/2026	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.